

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2023

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Travaux des lignes souterraines basse tension sur la parcelle sise 23 rue des Imbergères - approbation de la convention de servitudes à signer avec ENEDIS

Rapporteur : Patrice Pattée

ENEDIS a fait part à la Ville de la nécessité d'entreprendre des travaux des lignes souterraines, basse tension, sur la parcelle sise 23 rue des Imbergères à Sceaux – référence cadastrale : section L, parcelle 75.

La Ville est propriétaire de cette parcelle (donnée à bail à construction à la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat), aussi convient-il qu'une convention de servitudes soit conclue entre la Ville et ENEDIS pour permettre la réalisation des travaux concernés.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver la convention de servitudes conclue avec ENEDIS pour le 23 rue des Imbergères à Sceaux.